



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question écrite n° 85013

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le djihadisme. Un rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes préconise de renforcer les obligations de justification d'identité pour l'acquisition de cartes bancaires prépayées et réduire significativement le plafond des sommes (500 euros) pouvant y être stockées. Il souhaiterait connaître son avis sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85013

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2015](#), page 5358

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)